

La Commune de Paris (1871)

lundi 2 janvier 2012, par [GODDIN Roger](#) (Date de rédaction antérieure : 29 décembre 2011).

Sommaire

- [1. Mise en contexte](#)
- [2. La Commune](#)
- [3. La répression](#)

1. Mise en contexte

La Commune est un grand soulèvement ouvrier dont la durée sera brève : 72 jours (du 18 mars au 28 mai). Par certains côtés elle annonce les révolutions du 20^e siècle. Ainsi, la révocabilité des élus sera le fait des soviets de la Révolution russe avant que ne s'abatte la chape de plomb stalinienne. Par d'autres côtés, elle clôt le cycle ouvert par la Révolution française de 1789. Donnons un bref aperçu de ce cycle.

1.1. 1789-1848 en survol

La Révolution française de 1789 a été principalement une révolution bourgeoise, mais elle s'est accompagnée d'un puissant mouvement populaire tant parmi les paysans pauvres que parmi les Sans-Culottes des villes, au moment où les Jacobins (Robespierre, Saint-Just) détenaient le pouvoir. Suite à Thermidor (1794), ce mouvement populaire est réduit au silence.

Après 15 années de restauration monarchique (1815-1830) qui avaient vu l'aristocratie et le haut-clergé français reprendre une part du pouvoir qu'ils détenaient avant la Révolution française, le peuple parisien redescend dans la rue. Ce sont les « Trois Glorieuses » (27, 28 et 29 juillet). La bourgeoisie utilise cette révolte pour placer à la tête de l'État un souverain favorable à ses intérêts (Louis-Philippe d'Orléans). C'est la « Monarchie de Juillet ».

En février 1848, dans le contexte d'une montée révolutionnaire qui touchera une bonne partie de l'Europe, le peuple parisien chasse Louis-Philippe d'Orléans, et obtient le « droit au travail » (par l'ouverture d'ateliers nationaux). La 2^e République est proclamée. L'assemblée nationale, fraîchement élue, décide de supprimer les ateliers nationaux. À l'annonce de cette décision, la classe ouvrière parisienne se soulève le 23 juin 1848 et dresse des barricades ; à l'issue de quatre journées de combats, ce soulèvement est écrasé par les forces de l'ordre.

1.2. Le Second Empire. La 1^{re} Internationale.

En 1852, Louis-Napoléon Bonaparte (élu président de la République depuis décembre 1848) instaure le Second Empire. Sous celui-ci (1852-1870), la France connaît son véritable démarrage industriel. Il en résulte logiquement un accroissement numérique de la classe ouvrière. Mais pas seulement numérique. Si l'expression politique lui est refusée — il n'y a pas de parti ouvrier — les syndicats sont tolérés depuis 1864. De nombreuses grèves éclatent.

Dans le même temps, la configuration de Paris change profondément : les grands boulevards

Hausmann améliorent la circulation dans Paris ... et rendent problématique l'édification de barricades (des allées larges avec de longues lignes droites permettent de placer d'éventuelles barricades en ligne de mire de canons). Les travaux d'urbanisation concomitants à l'édification des grands boulevards brisent ce qui restait de la mixité sociale de Paris. Il y a désormais un Paris riche à l'Ouest (Neuilly, Passy, Auteuil) et au centre, face à un Paris populaire à l'Est et en périphérie (Batignolles, Montmartre, Belleville, Bastille, etc.)

Depuis 1864, l'Association Internationale des Travailleurs (AIT) — la 1^e Internationale — s'efforce d'unifier les travailleurs par delà les frontières. Dans son Adresse inaugurale (rédigée par Karl Marx), il est écrit : « L'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ». La section française de l'AIT est d'abord dirigée par des proudhoniens très modérés. Puis la direction passe aux mains de jeunes révolutionnaires (Eugène Varlin, Benoît Malon), désireux de développer et de fédérer le syndicalisme. Victime de condamnations suite à des procès pour subversion, la section française de l'AIT est cependant affaiblie au moment où commence la Commune.

1.3. La guerre franco-allemande. La proclamation de la République

Après 18 années d'existence, le Second Empire de Louis-Napoléon Bonaparte a perdu une large part de sa popularité. De l'autre côté du Rhin, Bismarck est occupé à unifier l'ensemble des États allemands autour de la Prusse. Il souhaite une guerre avec la France afin de pouvoir achever cette unification allemande. Espérant accroître sa popularité et son pouvoir par une guerre et craignant la montée en puissance de cette Allemagne nouvelle, Louis-Napoléon Bonaparte lui déclare la guerre. Rapidement, ce conflit tourne au désastre pour les Français. Louis-Napoléon Bonaparte lui-même est fait prisonnier avec son armée à Sedan le 2 septembre 1870.

Le 4 septembre, un gouvernement républicain s'installe à Paris. Le 19 septembre, la capitale française est encerclée par les Allemands, mais ne capitule pas, malgré la rigueur et la longueur (138 jours) du siège. Le reste de la France subit défaite sur défaite face aux Allemands ; un armistice est signé le 28 janvier 1871. Le 8 février 1871, des élections sont organisées au suffrage universel (masculin !). La province, prête à tout pour obtenir la paix, vote massivement pour des candidats monarchistes. Paris, qui veut continuer la guerre, élit par contre des républicains patriotes (voir note 1).

Note 1 : un patriotisme particulier

Au cours de la guerre franco-allemande, le peuple parisien sera farouchement républicain ... et patriote. C'est ce qui permet de comprendre qu'au moment de la déclaration de guerre, une manifestation anti-guerre menée par des partisans de l'AIT se fera huer par les Parisiens. Ce patriotisme se situe dans la foulée de ce qu'il en était lors de la Révolution française.

Ayant obtenu la citoyenneté lors de celle-ci, les Sans-Culottes se sont sentis concernés par un pays qui devenait le leur (au contraire de la France d'Ancien Régime qui était celle des aristocrates). Leur patriotisme était alors mêlé de ce qui deviendra le slogan de la Révolution française : « Liberté, égalité, fraternité ». Et il était renforcé à cette époque par le fait que diverses puissances d'Ancien Régime (dont la Prusse) tentaient d'étouffer cette Révolution française. Face à l'Allemagne de Bismarck et des junkers prussiens, c'est ce type de patriotisme qui refait surface en 1870.

Ce patriotisme cohabitera pourtant avec un remarquable esprit internationaliste : Léo Fränkel, un Juif hongrois sera nommé responsable de la Commission du Travail de la Commune ; les généraux polonais Dombrowski et Wróblewski dirigeront la défense de certains secteurs de Paris.

1.4. L'Assemblée « versaillaise ». Adolphe Thiers

D'abord réunie à Bordeaux, l'Assemblée s'installe non pas à Paris mais à Versailles, tant est grande sa crainte du peuple parisien. Pour les ruraux monarchistes qui composent sa majorité, le péril à vaincre n'est pas l'Allemagne avec laquelle il est possible de signer la paix (moyennant une forte indemnité et la perte d'une part de l'Alsace et de la Lorraine). L'ennemi à combattre, c'est la « canaille » parisienne, désireuse d'établir une République démocratique et sociale, la « Sociale ».

D'emblée, l'Assemblée versaillaise prend des mesures anti-populaires frisant la provocation. La solde de la plupart des Gardes nationaux (voir note 2) est supprimée. Les arriérés de loyers sont exigés alors que les ouvriers, locataires pour la plupart, ont dû consentir de fortes dépenses pour leur ravitaillement pendant le siège de Paris. Pareillement, les arriérés de traites commerciales deviennent immédiatement exigibles, ce qui touche directement bon nombre d'artisans et de petits commerçants.

Le 17 février, l'Assemblée nomme Adolphe Thiers chef du gouvernement. Marx le dépeindra ainsi : *« Passé maître dans la petite fripouillerie politique, virtuose du parjure et de la trahison, (...) toujours prêt, une fois chassé du ministère, à allumer une révolution pour l'étouffer dans le sang une fois qu'il y est revenu, avec des préjugés de classe en guise d'idées, de la vanité en guise de cœur (...) il ne peut s'empêcher (...) de rehausser l'abomination de ses actes par le ridicule de ses fanfaronnades »* [1]. Le 26 février, un traité de paix préliminaire est signé avec l'Allemagne ; il est approuvé par l'Assemblée le 1^{er} mars.

Note 2 : la Garde nationale

À Paris, la résistance aux Allemands a été menée par la Garde nationale. Fondée dès le début de la Révolution française de 1789, celle-ci a été, à l'origine une garde essentiellement bourgeoise (et plus tard petite-bourgeoise). Cette Garde nationale a contribué en juin 1848 à l'écrasement de l'insurrection ouvrière parisienne. Mais en 1870-71, sa composition s'est largement étendue à la classe ouvrière.

En février, après l'arrêt des hostilités avec l'Allemagne, la Garde nationale se dote d'un Comité central et décide que désormais tous ses officiers devront être élus.

2. La Commune

2.1. Le coup du 18 mars

Le 18 mars, Thiers envoie l'armée en vue de s'emparer des canons de la Garde nationale. Ces canons, en bonne partie payés par la population parisienne, avaient été concentrés en quelques points de la ville, afin de les soustraire aux Allemands venus parader dans Paris après leur victoire : Montmartre, les Buttes-Chaumont, Belleville (tous des quartiers populaires). Simultanément, l'armée s'efforce de prendre le contrôle du centre de Paris, afin d'assurer ses arrières. Pour peu, on se croirait revenu le 2 décembre 1852, au moment où Louis-Napoléon Bonaparte, président sortant de la République, s'est fait nommer empereur.

Descendus spontanément dans la rue, des femmes (dont Louise Michel), des enfants, des hommes du peuple et des gardes nationaux entourent les soldats, leur enjoignant de mettre crosse en l'air, de se rallier à eux. Et c'est ce qui se produit : les soldats fraternisent avec le peuple. Le général Clément, qui avait vainement ordonné à ses soldats de tirer sur la foule, et le général Thomas, qui avait participé à la répression de juin 1848, sont emmenés à l'écart et exécutés.

Ce qui reste de la troupe fuit Paris pour Versailles, suivi par Thiers et les autres ministres. À 23 heures, le Comité central de la Garde nationale s'installe à l'Hôtel-de-Ville. Il se retrouve à la tête de Paris insurgé, sans l'avoir ni voulu ni prémédité. Ce sont des comités populaires et des détachements de la Garde nationale qui ont réagi face au coup militaire du 18 mars. Le Comité central de la Garde nationale adopte quelques mesures d'urgence : les loyers et les traites commerciales sont prorogés ; les prisonniers politiques sont libérés. Soucieux de garder un semblant de légalité, ce Comité central décide d'organiser des élections municipales à Paris.

2.2. La Commune de Paris s'installe . Celles de provinces échouent

Les élections ont lieu le 26 mars ; la Commune (allusion à la Commune insurrectionnelle de 1792, celle qui avait fait chuter la monarchie et avait fait étendre le droit de vote au peuple) est proclamée le 28 mars, devant une foule enthousiaste. Cette Commune rassemble 80 élus (79 en fait car le grand révolutionnaire Blanqui a été arrêté en province le 17 mars). Elle compte :

- quelques petits patrons (dont Eugène Pottier, qui écrira plus tard les paroles de l'Internationale) ;
- des employés [2], des journalistes, des avocats, des instituteurs, des médecins ;
- 12 artisans et 25 ouvriers [3].

Et ailleurs ? Paris en insurrection est-elle seule face à la province traditionaliste, cléricale, conservatrice, respectueuse des notables ? La province, ce ne sont pas seulement les campagnes. Plusieurs villes connaissent, fin mars 1871, des mouvements révolutionnaires faisant écho à la Commune de Paris, particulièrement Lyon et Marseille. Mais aussi Le Creusot, Narbonne, Saint-Étienne, Toulouse. Des troubles affectent également des villes comme Limoges, Forcalquier, Sisteron, et des régions telles le sud des Alpes, l'Ardèche, l'Hérault. Mais partout, la répression mettra fin à ces mouvements. Paris la Rouge reste bel et bien isolée, à son corps défendant.

En vue d'élargir son assise, elle proposera à la France non pas une république centralisée mais une libre fédération de toutes les communes de la France. En vain. La répression dans les villes troublées et l'intense propagande mensongère des Versaillais coupera la Commune de Paris de la province.

2.3. Que veulent les élus de la Commune ?

Une majorité de ces élus a pour référence les jacobins de 1793 ; une dizaine sont des disciples de Blanqui ; le reste de la minorité a pour référence la 1^e Internationale. Qu'est-ce qui différencie ces groupes ? En schématisant fort, il est permis de les distinguer ainsi :

- les jacobins sont plus « politiques », dans la mesure où importe pour eux avant tout, l'instauration d'une république basée sur la souveraineté populaire, par opposition à la monarchie ou à l'empire ; partisans de l'égalité (y compris d'une certaine égalité des richesses, suivant en cela les idées de Rousseau), ils répugnent pourtant à remettre en cause la propriété privée ;
- les internationalistes sont plus « sociaux », plus immédiatement intéressés à l'amélioration des conditions de travail et de vie des travailleurs ; favorables aux idées socialistes, ils veulent voir les travailleurs prendre le dessus sur les capitalistes en recourant éventuellement à une remise en cause de la propriété privée.

Pourquoi parler d'une remise en cause éventuelle de la propriété privée alors que Karl Marx était un dirigeant important de la 1^e Internationale ? C'est que, notamment en France, l'influence de Proudhon était grande parmi les partisans de l'AIT. Or, contrairement à ce que peuvent laisser croire certains écrits de Proudhon (particulièrement la phrase célèbre « La propriété c'est le vol ») Proudhon était très respectueux de la propriété privée [4]. Ceci dit, parmi les Communards internationalistes, des gens tels Eugène Varlin, Benoît Malon et Léo Fränkel sont des proudhoniens de gauche, parfois proches de Marx.

2.4. Le peuple parisien, ses espoirs, ses exigences. La place des femmes

Les Parisiens ne sont bien sûr pas tous des partisans de la Commune. D'ailleurs une bonne partie de la population a quitté la ville, à l'image de Thiers et de son gouvernement, surtout parmi la bourgeoisie. La classe ouvrière parisienne joue, elle, un rôle dirigeant. Marx écrira à ce sujet : « *C'était la première révolution dans laquelle la classe ouvrière était ouvertement reconnue comme la seule qui fût encore capable d'initiative sociale, même par la grande masse de la classe moyenne de Paris — boutiquiers, commerçants, négociants* » [5]. Mais cette classe ouvrière se trouve à mi-chemin entre l'artisanat et les ouvriers de la grande industrie. Il y a déjà quelques grandes entreprises, comptant 1 000, voire 3 000 ouvriers, mais beaucoup n'occupent encore que quelques travailleurs.

Que réclament-ils ? Ils veulent contrôler le pouvoir et avoir la possibilité de révoquer leurs élus s'ils ne tiennent pas leurs promesses. La révocabilité des élus, ébauchée par les Sans-Culottes de 1792-1793, est largement exigée et assumée par les Communards. Ils s'opposent à l'appareil de répression de l'État, notamment en réclamant la suppression de l'armée permanente et l'instauration de jurys populaires. Ennemis des riches, des « gros », des monarchistes et des « calotins », il y a chez eux assez peu d'animosité envers les patrons [6] : la lutte des classes n'a pas encore clairement délimité les classes sociales en présence, et le souvenir des Sans Culottes de 1793 reste décidément vivace.

En ces moments de révolution, la sociabilité populaire est grande. Les idées sont largement échangées et discutées dans les sections de l'Internationale, dans les chambres syndicales, dans les sections de la Garde nationale et dans les clubs disséminés dans les arrondissements. « *[Les clubs] se multiplient depuis mars, s'installent dans des églises à partir de la fin d'avril. (...) On y pratique "l'enseignement du peuple par le peuple", et ces petites assemblées populaires, bruyantes, houleuses, prétendent exercer un contrôle sur les actes de la Commune. On y saucissonnait vigoureusement, on fumait et on trinquait (...). On y causait aussi sérieusement* » [7]. Beaucoup

d'affiches apparaissent, et les journaux sont nombreux, lus et commentés, notamment Le Cri du Peuple de Jules Vallès, Le Père Duchêne ou encore La Sociale de la féministe André Léo.

Comme c'est le cas dans toutes les révolutions, les femmes appuient les revendications populaires tout en exprimant des revendications propres. Elles demandent la reconnaissance des unions libres et des enfants naturels. Elles veulent le droit au travail mais aussi le droit au divorce. Elles exigent et obtiennent l'interdiction de la prostitution. Elles participent aux réunions de clubs féminins ou à majorité féminine ainsi qu'à des comités de vigilance (Louise Michel par exemple). Certaines n'hésitent pas à prendre le fusil et à s'en servir — notamment Louise Michel et Nathalie Lemel. Plusieurs femmes combattront d'ailleurs dans les rangs de la garde nationale. Avec Elisabeth Dmitrieff (une jeune aristocrate russe, amie de Karl Marx), Nathalie Lemel crée l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés. C'est un des premiers mouvements se réclamant ouvertement du féminisme. Exigence y est énoncée d'obtenir l'égalité salariale et, plus généralement, l'égalité des sexes.

2.5. Les principales mesures adoptées par la Commune

Les mesures adoptées par les Communards peuvent être rangées en deux catégories : celles allant dans le sens d'une révolution culturelle et celles à caractère plus politique et social. Parmi les mesures allant dans le sens d'une révolution culturelle, relevons notamment les faits suivants.

* L'enseignement est déchristianisé et réorganisé (Édouard Vaillant, délégué à l'Instruction publique a l'ambition de créer un enseignement intégral, mariant culture générale et enseignement professionnel) : les éducateurs et parents sont invités à discuter des réformes à mettre en place ; l'enseignement professionnel des filles est développé ; le traitement des institutrices devient l'égal de celui des instituteurs.

* La guillotine est brûlée sur la place publique. La colonne Vendôme (que Napoléon avait fait édifier en faisant fondre les canons conquis lors de la guerre de 1809), symbole du militarisme et du chauvinisme, est renversée.

* À l'initiative de Courbet, délégué aux arts, une fédération des artistes, réunit Corot, Courbet, Daumier, Manet (bien qu'absent de Paris), Millet, Eugène Pottier, et d'autres encore. Bon nombre de peintres (et non des moindres !) se rallient ainsi à la révolution ouvrière. Ce ne sera pas le cas des écrivains dont la plupart cracheront littéralement sur les cadavres des Communards...

D'autres mesures ont plus immédiatement un caractère politique ou social.

* Les mesures d'urgence adoptées par le Comité central de la Garde nationale au lendemain du 18 mars sont confirmées (moratoire sur les loyers et sur les traites commerciales).

* L'armée permanente est remplacée par la garde nationale pour laquelle chaque citoyen valide est mobilisable. La police est placée sous contrôle de la Commune (avec élection et révocabilité des dirigeants).

* Les fonctionnaires sont élus et révocables ; leur traitement est limité [8].

* Les notaires, comme les huissiers de justice, deviennent des fonctionnaires élus et révocables ; idem pour les magistrats.

* Sous l'impulsion du délégué au Travail, Léo Fränkel [9], les amendes infligées par les patrons aux travailleurs sont interdites. Le travail de nuit des ouvriers boulangers est supprimé. Et il y a le décret de remise en marche des ateliers fermés.

Les entreprises à l'arrêt (principalement celles abandonnées par les patrons) sont cédées aux syndicats en vue de les faire fonctionner sous le pouvoir des ouvriers. Ce décret stimulera dès lors fortement la vie syndicale dans la capitale. Il y aura même une ébauche de syndicats parmi les garçons de café ! Dans certaines entreprises gérées par les ouvriers, les postes hiérarchiques seront confiés à des travailleurs élus et révocables, avec rotation des tâches.

Mais il est prévu d'indemniser les patrons au cas où ceux-ci réapparaîtraient. Ce en quoi croyaient les ouvriers parisiens de cette époque, ce n'était pas à une expropriation des capitalistes. Ils pensaient que, grâce à des coopératives, ils allaient pouvoir vendre moins cher que les autres entreprises (en sacrifiant une large part du bénéfice du patron), et ainsi, peu à peu étendre leurs coopératives à l'ensemble de l'économie. Malgré cette limite, malgré ces illusions, le décret sur la remise en marche des ateliers donnera naissance aux prémices de l'autogestion.

2.6. Illusions et erreurs des Communards

S'il faut parler d'illusions à ce sujet, d'autres ne peuvent être passées sous silence.

2.6.1. Des « péchés de jeunesse » ?

Tant dans la Garde nationale que dans les ateliers placés en coopératives, le goût de la discussion avant tout et le manque de discipline seront patents. Cela affaiblira la capacité militaire et la productivité industrielle de la Commune de Paris. Dans l'autre sens, le délégué à la Sûreté générale (le blanquiste Rigault) fera interdire certains journaux (et pas uniquement des journaux réactionnaires). Cela s'explique évidemment en partie par l'état de siège... mais annonce les déformations que connaîtront bien des révolutions du 20^e siècle.

2.6.2. L'absence d'une direction révolutionnaire consciente

D'un bout à l'autre, la Commune sera un mouvement spontané, dépourvu d'une direction déterminée à renverser le pouvoir de la bourgeoisie. Les Communards s'arrêteront à mi-chemin, ils laisseront passer toutes les occasions d'écraser l'ennemi. Ainsi :

- Jourde, le délégué aux Finances empruntera 20 millions à la Banque de France, pour financer la Commune ; dans le même temps, la Banque de France avancera 257 millions aux Versaillais. C'est dire si la nationalisation de cette banque par les Communards aurait pu changer le cours des choses ;

- les Communards n'oseront pas prendre l'offensive avant que Thiers n'ait réuni une armée nombreuse.

3. La répression

3.1. La bataille

Malgré ses limites, la Commune était le vivant symbole d'une société égalitaire et fraternelle, d'une société sans oppresseurs ni opprimés. Pour la bourgeoisie française et pour son dirigeant du moment, Adolphe Thiers, c'était la pire monstruosité possible. Le 8 mai, Thiers fait paraître une proclamation aux Parisiens : *« La France, librement consultée par le suffrage universel, a élu un gouvernement qui est le seul légal (...). En présence de ce gouvernement, la Commune, c'est-à-dire la minorité qui vous opprime et qui ose se couvrir de l'infâme drapeau rouge, a la prétention d'imposer à la France ses volontés. Elle viole les propriétés, emprisonne les citoyens pour en faire*

des otages, transforme en désert vos rues et vos places publiques (...) » [10].

C'est lorsque les Versaillais disposent de troupes nombreuses, qu'ils passent résolument à l'attaque de Paris. Il faut dire que Thiers a obtenu de Bismarck que des dizaines de milliers de soldats français, faits prisonniers par les Allemands, soient libérés par anticipation. Entre défenseurs de l'ordre établi, le courant passe fort bien. Face à 20 à 30 000 Communards en armes, Thiers dispose de 130 000 soldats. Après avoir entrepris de pilonner Paris à partir du 1^{er} mai, les Versaillais entrent dans la ville par l'Ouest, le 21 mai. Commence alors la semaine sanglante : tous les Communards capturés les armes à la main (ou simplement avec de la poudre sur les mains) sont immédiatement exécutés. Au gré des contre-attaques sporadiques, les Communards prennent ainsi conscience de ce que leur réservent les Versaillais. Voilà pourquoi sont alors exécutés quelques dizaines d'otages détenus par les Communards [11]. Voilà pourquoi aussi les Communards incendient une partie des bâtiments parisiens, en vue de retarder l'avance des Versaillais [12].

3.2. Le massacre

Pendant une semaine, la lutte se poursuit, quartier par quartier, maison par maison, barricade par barricade. Les derniers combats ont lieu les 27 et 28 mai, au cimetière du Père Lachaise et dans le quartier ouvrier de Belleville. La bataille proprement dit cause la mort de quelques 1 000 Versaillais (officiellement ; probablement davantage en réalité) et de 3 à 4 000 Communards. Mais il y a surtout les exécutions massives des personnes soupçonnées d'avoir tenu un fusil : de véritables abattoirs humains sont installés en divers endroits de Paris, en vue de fusiller à la chaîne (tantôt au fusil, tantôt à la mitrailleuse) ces Communards faits prisonniers. 20 à 30 000 Communards perdront ainsi la vie.

Un sergent versaillais a raconté à Maxime Vuillaume [13] comment fonctionnait l'abattoir du Luxembourg (près du Parlement) :

« Depuis l'entrée des troupes, on fusillait sans relâche. On fusillait derrière ces bosquets, dont le vert feuillage m'était apparu et que je revoyais criblé de gouttes de sang. Là, c'était un simple peloton. Quatre par quatre. Contre un mur, contre un banc. Et les soldats s'en allaient, rechargeant tranquillement leurs fusils, passant la paume de la main sur le canon poussiéreux, laissant là les morts. On fusillait aussi autour du grand bassin, près du lion de pierre qui surmonte les escaliers menant à la grande allée de l'Observatoire.

- Et tous ces morts, qu'en fait-on ?

- Tous ceux qu'on a fusillés jeudi, le jour où vous y étiez, on les a enlevés la nuit suivante. De grandes tapisseries ont été amenées. Je crois qu'on a tout emporté à Montparnasse (...).

- Et, lui demandai-je, on fusille toujours ?

Le sergent fixa sur moi ses yeux étonnés. Nous étions, autant qu'il m'en souvienne, à la matinée de dimanche, à la dernière agonie de la bataille.

- Certainement, me répondit-il. On n'a pas cessé depuis que nous sommes entrés à Paris. Ah ! vous n'avez rien vu. Moi, j'ai commencé à voir cela à la Croix-Rouge. On en a fusillé là un paquet, surtout des officiers.

Brusquement des cris éclatèrent en bas, au-dessous de nous. Le sergent se mit à la fenêtre.

- Voilà une bande de prisonniers, dit-il sans se retourner. On les conduit certainement au Luxembourg.

Les prisonniers, qui venaient du Collège de France, étaient bien une cinquantaine (...). Une foule hurlante suivait. Et j'entendis distinctement le cri féroce :

“ À mort ! À mort ! Au Luxembourg !”.

On en amène comme ça tous les quarts d'heure, dit le sergent ».

D'autres Communards passeront de longues années soit en exil soit enfermés dans des bagnes, avant qu'une amnistie n'intervienne en 1880.

Si la Commune avait eu lieu au 20^e siècle, le massacre des Communards aurait vraisemblablement été qualifié de « crime contre l'humanité ». Faut-il s'étonner que, dans les manuels d'histoire (en langue française en tout cas), la Commune de 1871 est quasiment occultée ?

Roger Goddin

P.-S.

* Paru sur le site LCR-La Gauche :

http://www.lcr-lagauche.be/cm/index.php?view=article&id=2343:la-commune-de-paris-1871&option=com_content&Itemid=53

Notes

[1] La guerre civile en France, <http://www.marxists.org/francais/ait/1871/05/km18710530.htm>

[2] C'est une nouveauté : en juin 1848, les employés étaient du côté des forces de l'ordre, face aux ouvriers révoltés.

[3] La proportion d'ouvriers parmi les élus de la Commune est bien plus élevée que tout ce que l'on avait pu voir jusque là.

[4] À la fin de sa vie, il écrira : « La propriété, c'est la liberté ».

[5] La guerre civile en France, <http://www.marxists.org/francais/ait/1871/05/km18710530.htm>

[6] Bien souvent, les femmes seront plus radicalement opposées aux patrons que les hommes, notamment parce qu'elles étaient davantage exploitées.

[7] Jacques Rougerie, Paris insurgé. La Commune de 1871, Gallimard, 2006.

[8] Mais pas au niveau du salaire d'un ouvrier, contrairement à une légende tenace (le traitement moyen d'un ouvrier parisien oscillait entre 1 500 et 2 000 francs. La limite maximum prévue par la Commune était de 6 000 francs).

[9] Léo Fränkel aura cette phrase célèbre : « Nous ne devons pas oublier que la révolution du 18 mars a été faite par la classe ouvrière. Si nous ne faisons rien pour cette classe, je ne vois pas la

raison d'être de la Commune ».

[10] La presse versaillaise n'est pas en reste. Le Figaro : « Qu'est-ce qu'un républicain ? Une bête féroce (...) Allons, honnêtes gens un coup de main pour en finir avec la vermine démocratique et internationale ». Le Journal des débats : « Pas un de ces malfaiteurs dans la main desquels s'est trouvé Paris pendant deux mois ne sera considéré comme un homme politique : on les traitera comme des brigands qu'ils sont, comme les plus épouvantables monstres qui se soient vus dans l'histoire de l'humanité ».

[11] Les Communards avaient proposé à Thiers d'échanger une bonne partie de leurs otages contre Auguste Blanqui. Ils se heurtèrent à une fin de non recevoir.

[12] Les Versaillais prétendront que ces incendies étaient le fait de « pétroleuses ». C'est une pure invention. Certains bâtiments brûlèrent suite aux bombardements versaillais ; d'autres furent allumés par les Communards pour retarder l'avance des Versaillais. Il semble par contre que c'est la rage du désespoir qui amena les Communards à incendier l'Hôtel-de-Ville (considérée comme la maison du peuple pendant la Commune) et le château des Tuileries (ce « repaire des rois »).

[13] Maxime Vuillaume, Mes cahiers rouges au temps de la Commune, Babel, 1999.